



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11057/Add.333  
27 février 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu  
au Moyen-Orient

Les renseignements ci-après ont été reçus du chef d'état-major par intérim de l'ONUST en ce qui concerne la situation dans le secteur Israël-Liban le 26 février 1974 :

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) PO Ras 1/ : Entre 5 heures 2/ et 12 h 10 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule, ont réoccupé la position située au point 1907-2749 (coordonnées approximatives), au nord du poteau-frontière 19.

b) PO Mar : Entre 5 h 18 et 15 h 30 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule, ont réoccupé la position située au point 2004-2904 (coordonnées approximatives), à l'ouest du poteau-frontière 33. Entre 20 h 30 et 20 h 50 et entre 21 h 38 et 21 h 50 tir d'artillerie par les forces israéliennes à travers la ligne de démarcation de l'armistice.

c) PO Hin : Entre 4 h 40 et 15 h 30 des membres des forces israéliennes, avec un véhicule blindé de transport de troupes et un autre véhicule, ont réoccupé la position située au point 1799-2788 (coordonnées approximatives), près du poteau-frontière 11.

2. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues du Liban selon lesquelles :

a) Le 25 février à 10 heures un véhicule blindé de transport de troupes et une automobile civile seraient arrivés à la ligne de démarcation de l'armistice à l'ouest de Blida [point 1985-2877 (coordonnées approximatives)], près du

1/ L'emplacement des postes d'observation est indiqué dans le document S/11057.

2/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

poteau-frontière 30. Trois personnes auraient mis pied à terre et auraient pénétré en territoire libanais sur une distance d'environ 200 mètres. A 10 h 45 elles seraient retournées en territoire israélien.

b) Le 26 février entre 4 h 20 et 4 h 40 des obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés à Wadi El Khansa /point 2130-3003 (coordonnées approximatives)/ et à proximité de Malta /point 2128-3020 (coordonnées approximatives)/. Des dégâts matériels ont été signalés.

c) Le même jour entre 20 h 20 et 21 h 50 des obus d'artillerie provenant du territoire israélien seraient tombés à proximité de Talloussa /point 1955-2934 (coordonnées approximatives)/, Majdel Selm /point 1938-2918 (coordonnées approximatives)/, Qabrikha /point 1939-2942 (coordonnées approximatives)/ et Aamra /point 2062-2974 (coordonnées approximatives)/. Des dégâts matériels ont été signalés.

La plainte c) a été confirmée par les observateurs de l'ONU pour ce qui est du champ d'observation du PO Mar, sauf en ce qui concerne les dégâts et les obus qui seraient tombés sur Aamra (voir le paragraphe 1 b) ci-dessus). Les plaintes a) et b) n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU.

-----